

**LES + DE LA FORMATION**

- + Vous aurez pris conscience de votre rôle dans la politique handicap de votre entreprise.
- + Vous saurez adapter votre posture et votre discours pour mener à bien vos différentes missions : informer, accompagner, conseiller, etc.
- + Vous connaîtrez les relais internes et externes à solliciter.



0,5 jour



à distance

**OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****Maîtriser** le socle de connaissances nécessaires sur le monde du handicap et de l'emploi.**S'approprier** le cadre légal et l'accord de branche.**Comprendre** l'offre de services d'HandiEM, et savoir en parler.**Identifier** son rôle, ses missions et ressources en tant que représentant du personnel.**PUBLIC** : Représentants du personnel : membres des CSE, CHSCT, délégués syndicaux, élus CE et DP**PROGRAMME****1er temps : « La notion de handicap au travail et l'obligation d'emploi » (durée : 30mn)***Module e-learning à réaliser de manière asynchrone avant la session collective*

- o Présentation des 6 types de déficiences
- o Les chiffres clés du handicap
- o Le cadre légal et l'obligation d'emploi
- o Le mécanisme de l'accord collectif agréé

**2ème temps : Rôle et mission des représentants du personnel (durée : 2h30)***Module de formation collective à distance. Groupe de 12 participants max***Retour sur le module e-learning**

- o Ce que j'ai retenu, réponses aux questions,
- o Apport sur les représentations individuelles et collectives du handicap

**Le cadre d'intervention des IRP**

- o Précisions sur le cadre légal
- o Présentation des engagements de l'accord HandiEM

- o Discrimination positive et notion de compensation raisonnable
- o Focus sur la place du handicap au sein des différentes IRP

**La place des IRP dans la politique handicap de l'entreprise**

- o Rôles et missions des représentants du personnel
- o Identification des freins possibles et des ressources mobilisables
- o Travail sur la posture dans différents contextes
  - Être relai d'information : informer et orienter
  - Intervenir dans les situations de maintien dans l'emploi
  - Accompagner à l'acceptation et à la reconnaissance du handicap

**Confronter la théorie et la pratique**

- o Vivre les situations (conseil, maintien dans l'emploi, etc.) pour en appréhender les nuances
- o Construire sa pratique professionnelle

**INTERVENANTS** : Un consultant handicap du cabinet Execo France**PÉDAGOGIE** : Méthodologie participative et structurée autour d'exposés théoriques, d'exercices pratiques, de brainstorming, de la confrontation de l'expérience de chacun et de jeux de rôles.**PRÉREQUIS** : Aucun